

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS (FSDV)
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 2.328.875 euros
Siège social : 5, rue du Helder – 75009 Paris
562 047 605 RCS PARIS
(la « **Société** »)

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EN DATE DU 30 JUIN 2025

RESULTAT DES VOTES

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue dans les locaux du cabinet DELSOL Avocats (4 bis, rue du Colonel Moll – 75017 Paris) le lundi 30 juin 2025 sous la présidence de Monsieur Xavier BOUTON, Président du Conseil de Surveillance.

Y participaient ou étaient représentés : 10 Actionnaires totalisant **64.085** actions et droits de vote sur un total de **150.250** actions composant le capital, dont 113 691 actions ayant droit de vote.

Nombre d'actions composant le capital social : **150 250**

Nombre d'actions disposant du droit de vote : **113 691**

Quorum AGO (20 %) : 22 739

Quorum AGE (25 %) : 28.423

RESOLUTIONS	# voix exprimés	# actions ayant droit vote	%	POUR		CONTRE		ABSTENTION	
				#	%	#	%	#	%
1. Approbation du Protocole d'Apport au titre de la procédure des conventions réglementées	39 355	88 961	44,24%	39 355	100,00%	-	-	-	-
2. Approbation de l'Apport, de l'évaluation des Actions Apportées et de la rémunération de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	55 841	87,14%	8 244	12,86%	-	-
3. Augmentation du capital social de la Société en rémunération de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	55 841	87,14%	8 244	12,86%	-	-
4. Modification de l'objet social, sous condition suspensive et avec effet à compter de la Date de Réalisation de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-
5. Modification de la dénomination sociale, sous condition suspensive et avec effet à compter de la Date de Réalisation de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-
6. Modification du siège social, sous condition suspensive et avec effet à compter de la Date de Réalisation de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-
7. Institution d'un seuil de franchissement statutaire fixé à 2% du capital ou des droits de vote de la Société, sous condition suspensive et avec effet à compter de la Date de Réalisation de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-
8. Suppression de la clause statutaire excluant expressément l'application du droit de vote double légal, sous condition suspensive et avec effet à compter de la Date de Réalisation de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-
9. Modification de l'exercice social, sous condition suspensive et avec effet à compter de la Date de Réalisation de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-
10. Refonte des statuts de la Société, sous condition suspensive et avec effet à compter de la Date de Réalisation de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-
11. Délégation de pouvoirs au Directoire aux fins de constater la réalisation des conditions suspensives en cas d'approbation des résolutions par l'Assemblée Générale	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-
12. Pouvoirs donnés au Directoire à l'effet de constater la réalisation définitive de l'Apport et de l'Augmentation de Capital, et d'apporter aux statuts les modifications corrélatives	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-
13. Nomination de Madame Karine FENAL en qualité de membre du Conseil de surveillance, sous condition suspensive et avec effet à compter de la Date de Réalisation de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-

14. Autorisation à conférer au Directoire de la Société en vue de l'achat par la Société de ses propres actions, sous condition suspensive et avec effet à compter de la Date de Réalisation de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-
15. Autorisation de réduction de capital de la Société par voie d'annulation des actions auto détenues, sous condition suspensive et avec effet à compter de la Date de Réalisation de l'Apport	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-
16. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	64 085	113 691	56,37%	64 085	100,00%	-	-	-	-

* * * *